

M. P. CRAHAY  
Directeur des Monuments et des Sites  
-AATL  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 Bruxelles

Bruxelles, le

N/Réf. : gm/Bxl2.661/s.441

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue de Laeken 73-75. Hôtel Dewez. Projet de compilation des études sur les finitions intérieures.

*Dossier traité par Françoise Boelens*

Lors de la séance du 17 septembre 2008, un résumé des différentes études préalables portant sur les finitions intérieures qui ont été menées à l'Hôtel Dewez a été présenté à notre Assemblée. Il s'agit des résultats de nombreuses d'études stratigraphiques réalisées par l'IRPA à l'initiative de la DMS et en étroite collaboration avec Madame Boelens, gestionnaire du dossier à la DMS. Ces études ont été régulièrement suivies par un comité d'accompagnement dans lequel la CRMS était représentée.

La CRMS se réjouit des efforts effectués pour étudier les décors intérieurs successifs des pièces les plus représentatives de l'hôtel Dewez et elle en félicite les auteurs ainsi que la DMS. De manière générale, elle souscrit aux propositions faites dans le rapport de synthèse de restituer les finitions dans les pièces principales (passage cocher, cages d'escaliers et salons du rez-de-chaussée) selon les époques de références retenues (fin du XVIIIe- début du XIXe siècle). Celles-ci permettront de retrouver un décor cohérent et de restituer la splendeur de ces pièces. La Commission demande toutefois de pousser plus loin l'étude sur certains points, notamment pour ce qui concerne la finition du bas des murs du passage cocher, et d'adapter légèrement la proposition concernant le traitement des planchers.

**Passage cocher (disposition fin XVIIIe siècle):**

Actuellement, le bas des murs du passage cocher est cimenté jusqu'à 168 cm de sorte que les finitions anciennes ont disparu. Il est envisagé de traiter le bas des murs du passage cocher de la même manière que celui de la cage d'escalier, à savoir un mur uni blanc à la chaux avec une plinthe peinte de 13 cm de haut gris foncé. La CRMS s'interroge sur la pertinence de ce choix dans ce type d'espace. Elle demande d'approfondir l'étude sur ce point, non seulement en relation avec la finition de la façade principale (qui fut peut-être prolongée dans le passage cocher), mais surtout en comparant ce dispositif à celui d'autres hôtels de maître semblables et de la même époque. La proposition actuelle devrait être adaptée en fonction des résultats de ces recherches complémentaires.

**Planchers**

Il est proposé de peindre les planchers des salons dans une teinte qui a déjà été retrouvée ou qui doit encore faire l'objet d'analyses ultérieures pour certaines pièces. La CRMS s'interroge sur la pertinence du choix de peindre les planchers. Elle préconise en particulier de cirer les planchers des salons concernés du n°75, ce qui semble plus cohérent avec les décors et la finition de la cage d'escalier à restituer. De manière générale, une recherche comparative tel que préconisée ci-avant pour le passage cocher est également souhaitable pour ce qui concerne la finition des planchers. La décision finale sur ce point dépendra évidemment aussi de l'état de conservation des différents planchers.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président ff.